



SENTHEIM INFOS

juin 2011

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Ce printemps 2011 marque, pour le Conseil Municipal, le milieu du mandat de six ans que les électeurs lui ont confié.

Depuis 2008, trois années se sont écoulées, très vite, pendant lesquelles de nombreux projets ont été réalisés et ont permis à la Commune de garder le cap d'une gestion saine et active.

Je ne vais pas dresser le bilan détaillé de toutes ces actions, je vous invite à vous reporter aux bulletins municipaux de ces trois dernières années.

Vous avez pu constater que l'action du Conseil Municipal s'est exercée dans de nombreuses directions.

Un important travail a été fait dans le domaine de l'information avec l'édition presque mensuelle du Sentheim Infos, la mise en place du site internet de la Commune et la poursuite de la publication du Bulletin Municipal.

Une grande attention a été portée à l'environnement : nettoyage des rues, fleurissement, rénovation des écopoints, embellissement du cimetière, entretien des sentiers de promenade, développement des illuminations de Noël, entretien des fossés et des chemins ruraux ...

De même, le patrimoine communal fait l'objet d'entretien régulier et d'investissement comme la remise à neuf des fermetures de l'école élémentaire, ...

Et puis, deux projets importants, l'aménagement du secrétariat et la réalisation des ateliers communaux, marquent l'attention portée aux conditions de travail du personnel et la volonté de doter la commune d'équipements modernes et performants.

L'amélioration du cadre de vie passe aussi par la rénovation et l'embellissement de nos rues, le chantier de voirie en cours, avec la mise en souterrain des réseaux secs, constitue à ce titre un exemple du choix fait dans ce domaine.

La réalisation du lotissement témoigne aussi de la volonté de développer notre village d'une manière harmonieuse.

Enfin, pour préparer l'avenir le plan d'occupation des sols a été révisé en plan local d'urbanisme afin d'organiser l'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années.

Ces trois années ont été l'occasion pour la Conseil Municipal et la Municipalité de mettre tout leur enthousiasme et toute leur volonté au service de notre village. C'est avec énergie et confiance que nous entamons cette deuxième partie de notre mandat pour servir encore le dynamisme de notre cité et soutenir son essort.

Bernard Hirth



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

C'EST DÉJÀ L'ÉTÉ !

Rosala : Storki, j'ai trop chaud !

Storki : Tu plaisantes. C'est bon pour notre petit Guchti !

R : On ne trouve rien à manger. Les grenouilles dessèchent sur pied, les limaces ne sortent que la nuit et les escargots sont recroquevillés, Dieu sait où.

S : Il fait sec, c'est vrai... Tu pourrais aller pêcher des poissons.

R : Tu te fiches de moi, ou quoi ? Je ne suis pas ta bobonne ! Tu pourrais un peu te remuer le popotin au lieu de faire le beau chez mes copines. Guchti est aussi ton fils !

S : Je te ferai remarquer que j'ai ramené quatre boîtes de crème au chocolat que des jeunes avaient jetées sur les murs de l'école maternelle.

R : T'as déjà vu un bébé cigogne manger un truc comme ça. En plus, il risquerait de devenir obèse ! Je me demande ce qui t'est passé par la tête !

S : Si c'est ça ton merci ! Bon, cet après-midi j'irai fouiller les dépôts sauvages dans la forêt. Je trouverai peut-être quelque chose à becqueter pour notre Guchti.

R : A part des baignoires, du plâtre, des cailloux et autres joyusetés, tu crois trouver un beefsteak ou une truite ? Tiens, je rigole : tu vas juste en profiter pour te mettre à l'ombre.

S : Rosala, tu es pénible. Je fais de mon mieux.

R : De ton mieux !!! Tu parles ! Quand je vois toutes les victuailles que les maris des copines ont ramenées après le Kassnackamarch. Tout le long du parcours, il y avait des miettes et autres bonnes choses...

S : C'est vrai qu'il y avait foule. Je crois plus de mille personnes et tous étaient très contents de leur marche gourmande. Rien que du positif !

R : Et ben, toi, t'as rien ramené de positif, ce jour-là, ni à L'Elan des Daims qui était top, comme dab !

S : Toi, tu critiques tout le temps : et de ci, et de ça, et de ce qui se passe où ne se passe pas tout en restant plantée majestueusement sur notre nid. Et ne me ramène pas l'excuse : « Je dois surveiller Guchti ». Il ne sait même pas encore voler, il ne se sauvera pas. Tu me fatigues, Rosala... Heureusement que je suis une bonne poire !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

« Une surcharge de travail », « un besoin d'aide » La solution : « AGIR avec les Sans-Emploi »

« **AGIR avec les Sans-Emploi** » association intermédiaire et association d'économie solidaire, s'inscrit dans l'organisation locale des actions pour l'emploi, l'insertion et la formation.

Forte de 22 ans d'expérience, dans la mise à disposition de personnel adapté à vos besoins, chaque mois, 140 salariés d'AGIR interviennent sur les cantons de Thann, Cernay et Masevaux.

Plus particulièrement sur le **canton de Masevaux - 35 salariés** - aux compétences diverses peuvent vous seconder pour des travaux ponctuels ou réguliers tels que :

- **les travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, une opération vitres...
- **une aide** : à la préparation pour les repas de fêtes, aux courses, divers déplacements,
- **le repassage** : à votre domicile ou amener la panière à la permanence de l'association,
- **aide au jardin** : tonte, taille de haies, retourner la terre...
- **pour la période d'hiver**: ramassage des feuilles mortes, pailler les massifs, protéger les tuyaux en prévision du gel, le déneigement,
- **la manutention** : bois, meubles, rangement de caves...

L'association organise la formation de ses salariés et s'assure régulièrement de la satisfaction du client.

L'association peut mettre du personnel à disposition dans les 48 heures. Toutes les démarches administratives sont prises en charge.

Par ailleurs, les personnes faisant appel aux services d'AGIR dans des travaux de ménage et de jardinage peuvent bénéficier d'une réduction fiscale de 50 % des sommes versées.

Pour tout renseignement, téléphoner au **siège de l'association à Thann : 03 89 37 99 61**, à la permanence de **Masevaux : 03 89 38 86 81** ou visiter le site et remplir la demande en ligne **www.agir-thann.fr**

M.F GUIHAL

CARITAS

Permanences

L'équipe de CARITAS vous propose des aides à l'accompagnement scolaire et ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives. Nous mettons également à disposition les offres d'emploi de notre région actualisées chaque semaine.

Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14 h à 16 h au 10, rue de l'Église à Masevaux – Tél.: **06 89 77 22 80** ou **03 89 38 04 90**.

Après-midi convivial

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie ..., un après midi de convivialité.

Notre prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 juillet 2011 de 14 h à 16 h au Presbytère de Lauw - 45, rue Principale à Lauw.

Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez-nous au 06 89 77 22 80. Ces rencontres sont organisées par l'équipe de Caritas Masevaux.

Recherche de bénévoles concernant le domaine de l'emploi

Depuis quelques mois, l'équipe travaille sur la mise en place d'un "*Atelier d'aide au Retour à l'Emploi*". Pour finaliser et mettre en route ce nouveau projet, nous recherchons quelques bonnes volontés.

Si cet atelier vous intéresse et si vous disposez d'un peu de temps, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe. Quelques bénévoles supplémentaires, pour l'accueil des familles le jeudi, seraient les bienvenus. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 06 89 77 22 80.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

DÉPÔTS DE PIERRES ET TERRES EN FORÊT

Référence réglementaire :

- arrêté ministériel du 28/10/10 relatif aux installations de stockage de déchets inertes,
- article L 541-30-1 du code de l'environnement modifié par ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre- 2010. (Précise les cas où les dépôts ne sont pas soumis à autorisation administrative),
- décret n°2006-302 du 15 mars 2006 modifié (Dépôt des demandes d'autorisation),
- article L 541-3 du code de l'environnement (Autorité compétente),
- article L 541- 65 à 75 du code de l'environnement relatif à la composition du dossier de demande.

Les terres et pierres (non souillées et hors terres végétales) sont des déchets inertes.

À ce titre, la réglementation à respecter est celle des déchets et en particulier celle des déchets inertes,

Tout dépôt de terres et pierres est soumis à autorisation préfectorale, sauf :

- pour un stockage provisoire d'un an avant transport vers un lieu de stockage définitif, de trois ans pour une valorisation,
- pour l'utilisation dans un projet d'aménagement.

(Article L541-30-1 du code de l'environnement).

Arrêté ministériel du 28/10/10 relatif aux installations de stockage de déchets inertes

Pouvoir de police du maire :

En cas de déchets sauvages, le maire de la commune ayant autorité de police compétente, doit aviser le producteur ou détenteur des déchets sur la réglementation et les sanctions qu'il encoure. (Article L 541-3 du code de l'environnement).

Installation de stockages de déchets inertes actuellement ouverts sans autorisation :

- le décret du 15 mars 2006 demande que l'ensemble des sites soient déclaré en préfecture,
- la préfecture du Haut Rhin a adressé début 2010 un courrier dans ce sens à tous les maires du Haut Rhin.

Autres points de vigilance :

- le PLU est à consulter : il est très probable que la forêt soit en zone N et que sur cette zone, les dépôts de déchets soient interdits,
- vérifier également la présence de l'article L130.1 : défrichement interdit. Un dépôt de terre important pouvant être assimilé à un changement d'affectation du sol,
- présence d'un captage, d'un site Natura 2000, d'une ZNIEFF...

Contacts :

Agence : Service forêt DDT du Haut Rhin : M. Spitz Tél. : 03 89 54 85 95 / daniel.spitz@haut-rhin.gouv.fr

Le 16/02/2011,

La responsable du service forêt, Odile MOUGEOT

DES NOUVELLES DE LA MARPA DE LA DOLLER

Ouverte en juillet 2009, la MARPA DE LA DOLLER a atteint sa vitesse de croisière au courant de l'automne 2010. La MARPA DE LA DOLLER représente

23 résidents, 7 salariés, 1 Association, et :

Des Animations

Jeux de cartes et de société, loto, chant, jardinage, cuisine, sorties culturelles, marché hebdomadaire, activités manuelles, tricot...

Des Salariés

Auxquels s'ajoutent des stagiaires, tous dévoués

Des Rencontres

- Echanges avec les autres MARPA du Haut-Rhin
- Rencontres inter-générationnelles

Des Repas

Variés, équilibrés, préparés sur place avec des produits locaux et une possibilité d'organiser des repas de famille

Des Projets

- Informatique et internet
- Espace pétanque
- Sorties à la journée dans la Vallée
- Activité physique : promenade, atelier équilibre...
- Des soirées barbecue dans le jardin

Des Possibilités pour nos Aînés, sans être résidents, de

- Prendre des repas (sur inscription)
- Participer aux animations
- Passer quelques jours ou quelques semaines à la MARPA dans le cadre de l'Accueil Temporaire (vacances, aides aux aidants, retour d'hospitalisation, rapprochement familial...
- S'inscrire sur la liste d'attente pour le jour où...

Des studios se libéreront dans les prochaines semaines.

Des Besoins

- Accompagnateurs et/ou animateurs bénévoles : si vous disposez d'un peu de temps, une fois par semaine ou par mois, à votre rythme
- Moyens matériels et/ou financiers pour nous aider à réaliser tout ou partie de nos projets...
- Des lots pour nos lotos, de la laine pour le tricot etc.

Une vie en collectivité qui respecte les choix et l'autonomie de chacun.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à

Mademoiselle BUCH - Responsable

MARPA DE LA DOLLER

1, rue des Daims 68780 SENTHEIM

Tél. : 03 89 83 79 70

A Sentheim, le 23 mai 2011,

La Présidente, Marie-Claude KUNTZMANN

CHORALE SAINTE CÉCILE DE SENTHEIM

Les membres de la CHORALE SAINTE CÉCILE DE SENTHEIM se permettront de vous solliciter dans les jours à venir pour vous proposer leur traditionnelle Carte de Membre.

Toujours présente aux Offices Dominicains, aux mariages, aux enterrements, notre Chorale participe également à l'animation culturelle de notre commune par ses concerts et son célèbre SANTA SHOW, qui se prépare actuellement.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, je vous rappelle l'importance de vous faire inscrire à la mairie (personnes de 65 ans et plus et personnes handicapées).

Cela nous permettra de remettre à jour le registre nominatif.

UN RAPPEL EN CAS DE CANICULE :

- laissez volets et fenêtres clos en journée,
- aérez le soir,
- mouillez-vous le visage et les bras si vous avez trop chaud,
- buvez abondamment de l'eau, des tisanes, jus de fruits...,
- prévenez la mairie si vous avez besoin d'aide.

Françoise NAEGELEN

TRAIN THUR DOLLER ALSACE



La saison touristique du Train Thur Doller Alsace reprend dimanche 5 juin avec un nouveau programme : Train Méditerranée le 26 juin, Autorail nocturne le 13 juillet, Doller Western les 30 et 31 juillet, Train du Petit Montmartre le 21 août, Train du Patrimoine le 19 septembre et bien plus encore...

Cette année, la saison sera marquée par les 40 ans de l'association et les 100 ans de la locomotive Mallet, anniversaires qui seront fêtés les 3 et 4 septembre. Ce week-end là, le train effectuera plusieurs allers-retours, en double, voire triple traction avec la locomotive de nos collègues du Conifer qui feront le déplacement spécialement à cette occasion.

A Sentheim, la gare aux artistes accueille toutes les œuvres sorties de l'esprit de leurs créateurs les samedis et dimanches (entrée libre). Depuis le 21 mai et jusqu'au 16 octobre, les artistes se relaient avec des poteries, peintures, bijoux et autres objets artisanaux.

Cette année, le Train Thur Doller Alsace s'est associé à la Cabane à Pizzas afin d'offrir à ses voyageurs une restauration sur le site de la gare de Sentheim. Originnaire d'Aspach-le-Haut, la Cabane à Pizzas sera installée tous les jours de circulation du train pour vous proposer pizzas, tartes flambées et pizzas sucrées (sauf le 30 et 31 juillet où Philippe Risacher sera là pour le Doller Western et les 3, 7 et 10 août où ce sera la friterie Toast' Ella qui prendra le relais). La carte est disponible sur : <http://www.lacabaneapizzas.net/>

Pour en revenir au mois de juin et au programme du Train Méditerranée : marché du sud, animation dansante avec le groupe folklorique "Joie d'Andalousie" qui nous proposera des démonstrations de danse flamenco et claquettes. Dans la gare de Sentheim, les voyageurs découvriront une exposition du dessinateur Dubout, qui immortalisa, dans ses croquis, les voitures en bois "Palavas", utilisées par l'association pour emmener les voyageurs. Départ de Sentheim à 14h15 ou de Cernay St André à 10h30 et 15h30, tarif normal : soit 10€ adulte aller-retour et 8,5€ enfant aller-retour.

N'oubliez pas, pour les habitants des communes riveraines de la ligne et donc de Sentheim, le billet de train est réduit (sur présentation d'un justificatif de domicile, sauf Doller Western et Train du Petit Montmartre). Alors, à bientôt, sur les rails du Train Thur Doller Alsace.

Retrouvez toutes les informations et détails sur notre site internet : www.train-doller.org

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 juillet 2011

UNE NOUVELLE PROMENADE POUR TOUS...

Depuis le mois de mai, grâce à l'installation de deux chicanes permettant le passage dans une pâture, il est possible de rejoindre, à partir de la piste cyclable, le chemin rural qui mène à la chapelle Saint Anne.

Lorsque vous êtes sur la piste cyclable, à la hauteur du pont qui franchit la Doller, engagez-vous sur la digue le long de la rivière. Au bout de deux cents mètres, franchissez une première chicane et continuez à cheminer sur la digue. Cent mètres plus loin, une deuxième chicane permet de sortir de la pâture et vous voilà au bord d'un chemin, soit pour rejoindre la Chapelle, soit pour gagner Lauw ou tout simplement revenir vers le village.

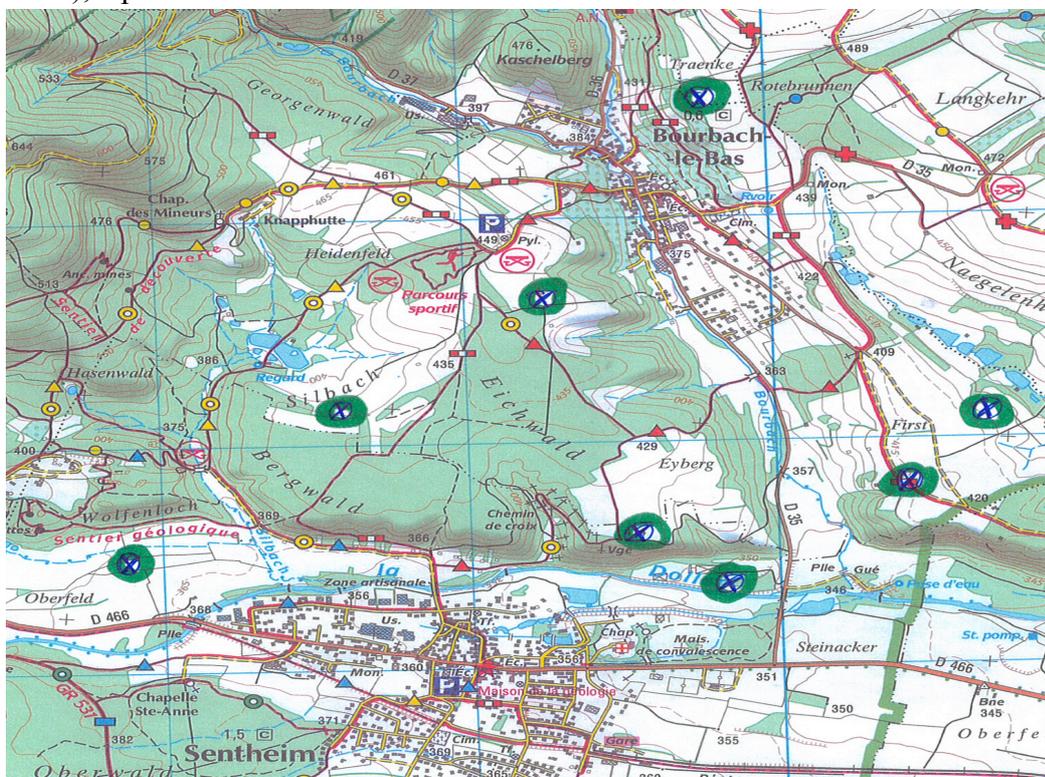
Le Conseil Municipal remercie Mme Marianne Schmitt, propriétaire et la Gaec de Wittelsheim, locataire, pour leur autorisation de passage.

Merci aussi à M. Rohrbach Jean-Jacques, dirigeant de la Gaec, pour la participation de l'entreprise à la mise en place des poteaux.

Une idée, de la compréhension mutuelle, de l'entraide et du ... plaisir pour les promeneurs !

TIRS DE NUIT

Conformément à l'arrêté préfectoral du 13 mars 2008, autorisant le tir de nuit du sanglier, l'association de chasse de Bourbach-le-Haut et Sentheim procédera à des tirs nocturnes pendant l'ouverture de la chasse au sanglier, (jusqu'au 1^{er} février 2012), à partir des miradors situés sur la carte ci-dessous.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Dimanche	26 juin	: "Train Méditerranée Express" organisé par TTDA
Dimanche	3 juillet	: Marché aux puces organisé par l'association de pêche "LE GRUMBY"
Mercredi	13 juillet	: Concert d'orgue à l'église de Sentheim dans le cadre des "Orgla Owa em Dolleretal"
Mercredi	13 juillet	: Soirée tricolore organisée par l'association Sentheim Animations
Mercredi	13 juillet	: "Autorail nocturne" organisé par l'association TTDA
Mercredi	20 juillet	: "Contes dans le train" organisé par l'association TTDA
Jeudi	28 juillet	: Don du sang à l'AMOS

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN** Mairie de **SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 juillet 2011